

Merci de bien vouloir remplir cette fiche de façon électronique

AUTORISATIONS

IMPORTANT : La programmation de la délégation *Leadership jeunesse* débute le **mercredi 18 octobre en soirée et se termine le vendredi 20 octobre en après-midi**. Pour s'assurer que les jeunes vivent pleinement l'expérience, ils doivent être présents **durant toute cette période** sans quoi l'ACELF se réserve le droit de refuser l'inscription.

Partie A : Informations générales

Femme Homme Trans Non-Binaire Autres Préfère ne pas répondre

Prénom : _____ Nom : _____

Pronom utilisé : _____

École : _____ Année scolaire : _____

Courriel personnel : _____ Date de naissance : _____

Contact en cas d'urgence (nous parlerons uniquement à la personne identifiée)

Nom : _____ Lien de parenté : _____

Téléphone bureau : _____ maison : _____ cellulaire : _____

Partie B : Santé, conditions particulières et habitudes alimentaires

Santé

Médicaments : Oui Non

Précisez : _____

Allergie aux médicaments : Oui Non

Précisez : _____

Conditions médicales et besoins spéciaux : Oui Non

Précisez : _____

Numéro d'assurance maladie : _____ Date d'expiration : _____

Habitudes alimentaires

Allergie alimentaire : Oui Non

Précisez : _____

Régime particulier : (végétarien, végétalien, etc.) Oui Non

Précisez : _____

Partie C : Autorisation parent, tuteur / tutrice légal.e

À titre de parent ou tuteur légal, je consens à ce que _____
(prénom et nom de votre enfant)

participe à la délégation *Leadership jeunesse (DLJ)* du congrès lieu dans la ville de Winnipeg, du 18 au 20 octobre 2023. En cas de perte, vol, accident ou sévices, je renonce à exiger une quelconque compensation ou à intenter un quelconque recours contre la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), ses partenaires ou un membre de leur personnel, un employé ou un agent responsable. Je comprends que la DSFM, ses partenaires et les médias pourraient utiliser la photo ou la bande vidéo de ce participant à des fins de production, d'affichage et de publication. J'ai pris connaissance de l'engagement de l'élève.

J'ai pris conscience des informations suivantes :

1. Pour des raisons de sécurité, les élèves ne peuvent quitter les lieux de l'activité sans obtenir au préalable une permission formelle d'un responsable de la délégation *Leadership jeunesse (DLJ)*.
2. La DSFM et ses partenaires s'engagent à protéger la confidentialité des renseignements recueillis dans le formulaire d'inscription, en vertu de la Loi fédérale sur la protection des renseignements personnels.

Nom en caractères d'imprimerie : _____ Date _____

Signature parent, tuteur/tutrice légal.e: _____

Lien avec l'élève : _____

Partie D : Engagement de l'élève

Engagement

L'élève s'engage à participer activement à la délégation *Leadership jeunesse (DLJ)* du congrès de l'ACELF du **18 au 20 octobre 2023**. Il s'engage à suivre les principes et les règlements de base suivants :
Je m'engage à suivre les principes et les règlements de base suivants :

Les 6 principes de base à respecter pendant l'événement

1. « **Je** » - Il est important de parler pour soi plutôt qu'au nom du groupe parce qu'il est impossible de savoir précisément ce que les autres autour de nous pensent. C'est un principe utilisé afin d'assurer une communication franche et éviter les malentendus.
2. **Écoute active** - L'écoute active, c'est une écoute plus constructive que l'écoute passive. Elle exige des signes de rétroaction qui permettent à l'émetteur de s'assurer de la compréhension du message.
3. **Responsable de mon propre apprentissage** - L'engagement et la participation volontaires sont à la base de cet événement. C'est à chaque personne d'en apprendre le plus possible avec les moyens et les outils qui lui sont offerts.

4. **Respect** - Le respect est un principe à plusieurs paliers : respect des autres, de soi-même, de l'environnement, du lieu de l'activité, des règlements et des principes, etc.
5. **Ouverture** - En rencontrant des gens de différents horizons, il arrive parfois d'être confronté à différentes idées ou de nouveaux points de vue. C'est pourquoi une ouverture aux autres est nécessaire pour créer un climat d'acceptation favorable aux échanges.
6. **En français** - L'environnement créé lors de cet événement permet aux jeunes de vivre le français comme langue dynamique, amusante et engageante.

Les règlements

1. Il est interdit de quitter les lieux de l'activité.
2. **PAS DE DROGUES OU D'ALCOOL**. Se trouver en possession de drogues ou d'alcool lors de l'événement, y compris pendant le transport (autobus, taxi ou autre), signifie un renvoi automatique aux frais du participant, et ce, sans aucun avertissement.
3. Les **NOIX**, les **ARACHIDES** et les **PARFUMS** sont interdits pendant l'événement, incluant le transport (autobus, taxi ou autre) en raison d'**ALLERGIES SÉVÈRES** chez certains participants et animateurs.
4. Les boissons énergisantes sont interdites lors de l'événement, y compris pendant le transport (autobus, taxi ou autre). Les boissons seront confisquées.
5. La participation à toutes les activités et le respect du couvre-feu sont obligatoires.
6. Pour faciliter la communication et l'échange, l'utilisation de téléphones cellulaires, d'écouteurs et de jeux vidéo est interdite pendant les ateliers et les regroupements ou les rassemblements. Il est aussi conseillé de ne pas apporter d'objets de valeur.
7. Les téléphones cellulaires pourront être utilisés pour la captation vidéo et les médias sociaux.
8. Parler en français en tout temps.

Je suis conscient(e) que la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) fera les suivis nécessaires. Je comprends que la DSFM, ses partenaires et les médias pourraient utiliser ma photo ou une bande vidéo de moi à des fins de production, d'affichage et de publication.

Prénom : _____ Nom : _____

Partie E : Autorisation de la direction de l'école

À titre de directrice ou directeur de l'école, _____ je consens à ce que
(nom de l'école)
_____ participe à la délégation *Leadership jeunesse (DLJ)* du congrès
(prénom et nom de l'élève)

de l'ACELF qui aura lieu dans la ville de Winnipeg, du 18 au 20 octobre 2023. En cas de perte, vol, accident ou sévices, je renonce à exiger une quelconque compensation ou à tenter un quelconque recours contre ses partenaires ou un membre de leur personnel, un employé ou un agent responsable. Je comprends que la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), ses partenaires et les médias pourraient utiliser la photo ou la bande vidéo de ce participant à des fins de production, d'affichage et de publication. J'ai pris connaissance de l'engagement de l'élève.

J'ai pris conscience des informations suivantes :

1. Pour des raisons de sécurité, les élèves ne peuvent quitter les lieux de l'activité sans obtenir au préalable une permission formelle d'un responsable de la délégation *Leadership jeunesse (DLJ)*.
2. La DSFM et ses partenaires s'engagent à protéger la confidentialité des renseignements recueillis dans le formulaire d'inscription, en vertu de la Loi fédérale sur la protection des renseignements personnels.
3. L'inscription ne sera pas acceptée si le formulaire n'est pas signé par la direction de l'école.
4. Les frais d'inscription sont de 555\$ (+ taxes). Ils incluent les activités, l'encadrement pédagogique, le transport local, les repas ainsi que l'hébergement. Les frais de transport des élèves vers la ville hôte doivent être assumés par le conseil scolaire des élèves.

Nom en caractères d'imprimerie : _____ Date : _____

Signature de la direction : _____